



Avertissement aux djihadistes

TERRORISME • *Le Conseil des Etats comble un vide juridique en interdisant al-Qaïda et l'Etat islamique autoproclamé. Des mesures supplémentaires sont à l'étude.*

CHRISTIANE IMSAND

Alors que la guerre fait rage en Syrie et en Irak, il est impossible de s'opposer à l'interdiction des groupes «al-Qaïda», «Etat islamique» et autres organisations apparentées. Le Conseil des Etats l'a bien compris. Il a approuvé hier par 42 voix sans opposition la loi urgente qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain. Cela n'empêche pas les doutes de subsister.

«Je suis sûr que cette nouvelle norme n'est pas dommageable, mais je ne vois pas bien à quoi elle servira», commente le sénateur libéral-radical Hans Altherr (AR). Selon le chef du Département fédéral de la défense Ueli Maurer, il s'agit d'un signal politique par lequel la Suisse témoigne de sa solidarité internationale. Il en espère aussi un effet préventif. La loi doit encore être avalisée par le Conseil national dans le courant de la présente session d'hiver. Grâce à la procédure d'urgence, elle prendra rapidement le relais d'une ordonnance qui arrive à échéance le 31 décembre.

Propagande poursuivie

Concrètement, le texte prohibe toutes les actions destinées à assurer un soutien matériel ou en personnel aux organisations interdites. Cela inclut la diffusion de propagande, la récolte de fonds ou le recrutement de nouveaux membres. Les infractions seront punies par des amendes ou des peines pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison.

Ces mesures correspondent au contenu de l'ordonnance actuellement en vigueur. La commission de la politique de sécurité du Conseil national voudrait aller plus loin en permettant au gouvernement, dans le cadre de la nouvelle loi sur le renseignement, d'interdire toute organisation ou groupement menaçant la sécurité nationale. Le plénum en discutera dans dix jours.

«Attention», avertit le président du Parti socialiste suisse Christian Levrat. «L'interdiction de l'Etat islamique est nécessaire, mais ce type de mesure doit rester exceptionnel. Il faut fixer des limites claires. Voyez le cas du PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan: alors qu'il était considéré comme une organisation terroriste, il est devenu l'allié des Occidentaux qui lui envoient des armes pour combattre l'Etat islamique».

Le sénateur fribourgeois n'exclut pas des mesures supplémentaires



Des combattants de l'Etat islamique parading dans les rues de Mossoul, en Irak. Les soutenir depuis la Suisse sera bientôt interdit. KEYSTONE

«Ce type de mesure doit rester exceptionnel»

CHRISTIAN LEVRAT

pour réduire le risque djihadiste en Suisse, mais c'est le Parti démocrate-chrétien (PDC) qui s'est montré le plus actif dans ce domaine. Il a soumis toute une série de propositions, comme le retrait préventif du passeport ou encore le retrait de la nationalité suisse pour les doubles nationaux. Une mesure aussi défendue par le président de l'UDC Toni Brunner. «Le Conseil fédéral nous a répondu par une fin de non-recevoir systématique», s'indigne le président du PDC suisse Christophe Darbellay. «Je suis choqué par sa naïveté. La Suisse est le siège de nombreuses organisations internationales et de grandes entreprises.»

Ueli Maurer assure que le gouvernement examine diverses possibilités de renforcer la sécurité du pays, y compris le retrait du passeport, mais

il note qu'une telle mesure n'est pas si simple à appliquer. Il faut des indices probants d'intentions délictueuses. Le conseiller fédéral estime par ailleurs que la situation de la Suisse ne peut pas être comparée à celle d'autres pays. «Les risques sont plus faibles car nous ne connaissons pas les banlieues ghettos à la française. Les gens sont mieux intégrés.»

56 départs

Selon le Service de renseignement de la Confédération, 56 départs de Suisse motivés par le djihadisme ont été recensés entre 2001 et 2014. 32 personnes ont rejoint l'Irak ou la Syrie, alors que 24 sont parties en Afghanistan, au Pakistan, au Yémen ou en Somalie. En l'espace d'une année et demie, le nombre de ces départs a presque triplé. Cinq décès ont été confirmés. Un seul retour en Suisse est avéré. Par ailleurs, trois Irakiens soupçonnés d'avoir planifié un attentat en Europe pour l'Etat islamique sont emprisonnés depuis le mois de mars. I

LES EUROPÉENS SE CONCERTENT

La crainte du retour des djihadistes dans leur pays d'origine croît en Europe. Lors d'une conférence internationale à Bruxelles, des experts de plus de 40 pays ont discuté pendant trois jours des moyens de se protéger au mieux de ces combattants terroristes. La Suisse a organisé conjointement l'événement avec l'Union européenne (UE). «La thématique des djihadistes a fortement gagné en importance ces derniers mois», a déclaré hier l'ambassadeur suisse Stephan Husy à l'issue de cette conférence. Après l'attentat au Musée juif de Bruxelles fin mai et l'arrestation d'un Français qui a combattu avec les djihadistes, la population a vraiment pris conscience de la problématique, estime-t-il. Selon l'ambassadeur Husy, la plupart des djihadistes étrangers actifs en Syrie et en Irak sont originaires de Tunisie, du Maroc, d'Egypte et des Balkans. En Europe, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique sont particulièrement confrontés au phénomène. ATS

EN BREF

POLÉMIQUE La TV alémanique offre le Botox

La télévision SRF a payé le traitement au botox d'un jeune de 20 ans filmé dans le cadre d'une émission pour la jeunesse. La chaîne publique alémanique examine le cas. Malgré tout, elle soutient la série de reportages, qui a pour but de présenter des personnes sortant de l'ordinaire. «Les directives journalistiques ne tolèrent pas ce genre de paiements», a indiqué à l'ATS hier Jonathan Engmann, porte-parole de la chaîne, revenant sur une information parue dans le «Blick». Selon le quotidien alémanique, l'opération aurait coûté 400 francs. Swissmedic étudie aussi l'affaire, confirme le porte-parole Lukas Jaggi. En effet, la publicité pour des médicaments sur ordonnance est interdite. SRF risque une amende. ATS

AGRICULTURE

Le prix du lait baissera encore

Le prix indicatif du lait suisse de la catégorie A – destiné au marché intérieur – baissera de 3 centimes au premier trimestre 2015, passant de 71 à 68 centimes par kilogramme. C'est ce qu'a communiqué hier le comité de l'Interprofession du lait (IP Lait). Outre les producteurs, l'IP Lait réunit les transformateurs et le commerce de détail, notamment Coop et Migros. Cette décision est dictée par les baisses des prix sur le marché international, a indiqué l'interprofession. ATS

BLANCHIMENT

Lesallettes de billets tolérées

Le Conseil national ne veut pas proscrire les transactions financières réglées à l'aide de malles bourrées de billets de banque. Le sort des paiements en cash est l'un des points les plus controversés de la réforme contre le blanchiment d'argent proposée par le Conseil fédéral pour répondre aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI). La Suisse doit renforcer son arsenal de lutte contre le blanchiment et le terrorisme sous peine d'être mise sur liste noire par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). ATS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Confédération montre l'exemple

Le jour même où le Conseil national aurait dû entamer son débat sur la Stratégie énergétique 2050 (il ne le fera finalement que lundi), la Confédération a envoyé hier un signal fort: elle a signé avec les entreprises publiques CFF, La Poste, Swisscom, Skyguide et les Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et Lausanne une déclaration d'intention qui prévoit d'accroître d'ici à 2020 l'efficacité énergétique de 25% par rapport à 2006.

«Avec cette déclaration, l'administration fédérale n'attend pas le résultat des débats, mais veut montrer l'exemple», a souligné hier devant la presse la conseillère fédérale Doris Leuthard. Tous les acteurs réunis de la Confédération consomment 2% de l'énergie en Suisse, soit autant que le canton de Neuchâtel, a-t-elle rappelé. Dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050, qui pose les premiers jalons d'une sortie par



Andreas Meyer (CFF) et Susanne Ruoff (La Poste) sous l'œil de Doris Leuthard. KEYSTONE

étapes du nucléaire, il s'agit de prendre de nouvelles mesures concrètes, a souligné la cheffe du Département fédéral de l'énergie.

Les directeurs des entreprises liées à la Confédération se sont ainsi engagés à améliorer leur efficacité énergétique de 25%. Les

39 mesures adoptées sont ciblées sur les bâtiments, les transports et les centres de calcul. Concrètement, il s'agit par exemple de ne plus installer, dès 2016, de nouveaux chauffages alimentés aux énergies fossiles.

Les CFF représentent les plus gros consommateurs d'énergie

de toutes les entreprises publiques partenaires. La compagnie a pour ambition de rouler exclusivement avec de l'électricité issue des énergies renouvelables d'ici à 2025, a souligné son patron, Andreas Meyer.

But affiché: économiser 600 GWh, soit approximativement la consommation d'électricité de la ville d'Olten (SO). L'une des mesures étudiées consiste à réguler la vitesse de l'ensemble du réseau en donnant des instructions aux conducteurs de locomotive. Objectif: diminuer la consommation d'énergie de traction en réduisant les séquences de freinage et d'accélération.

De son côté, La Poste a déjà réalisé des avancées considérables grâce au renouvellement de son parc de véhicules, a relevé sa directrice Susanne Ruoff. Avec ses 5500 scooters électriques, elle possède la plus grosse flotte de ce type en Europe. ATS

Proches très sollicités

GARDE DES ENFANTS • *Seul un enfant en âge préscolaire sur trois va à la crèche.*

En 2013 en Suisse, 60% des enfants âgés de 0 à 12 ans ont été pris en charge dans un cadre extrafamilial, selon des chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS). La proportion de bambins gardés en âge préscolaire (74%) est significativement plus élevée qu'en âge scolaire (54%).

Indépendamment de l'âge des enfants, la prise en charge extrafamiliale est la plus soutenue – dans 44% des cas – par un proche (parenté, connaissances, voisins), ou par un employé de maison (nouveau, jeune fille au pair, baby-sitter), indique jeudi l'OFS.

Jusqu'à 12 ans, 30% des enfants connaissent une prise en charge institutionnelle, c'est-à-dire par une crèche, une structure d'accueil parascolaire, ou d'accueil familial de jour. La garde non institutionnelle (pro-

ches ou employés de maison) est utilisée pour de courtes durées, soit entre 1 et 9 heures par semaine.

Selon la statistique publiée hier, le temps de prise en charge institutionnelle diminue significativement lorsque les enfants atteignent l'âge d'entrer à l'école.

Le pourcentage d'enfants de moins de trois ans pris en charge dans des structures formelles (institutionnelles et scolaires) en Suisse est proche de la moyenne européenne (près de 30% en 2012). Par contre, le taux d'enfants du même âge gardés dans un cadre non institutionnel, donc par des proches, y est nettement plus élevé que dans la plupart des pays européens.

Globalement, enfin, les petits Suisses sont placés moins d'heures que leurs voisins. ATS